

PROCES VERBAL du Conseil Municipal du MERCREDI 10 DECEMBRE 2014

Nombre de membres : L'an deux mil quatorze, le dix décembre à 20 heures 30 le
Afférents au Conseil : 19 Conseil Municipal de LA CHAPELLE DE LA TOUR régulièrement
En Exercice : 19 convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu
habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean GALLIEN.

Présents : Jacques BERNARD, Nathalie PEUTIN, Gérard BOUVIER, Clarisse POLAUD, Hervé GUILLAUD, Odile RAVIER, Gilbert DAMEZIN, Thérèse ARNAUD, Véronique BARROSO, Serge MEYRIEUX, Elisabeth CAMOULES, Carole MILLET, Frédérique PEREZ, Fabrice GENTIL, Patrice ORCEL, Véronique CANTELLO

Absents : Christian BONNET GONNET, Fabien CHATELAT

Secrétaire de séance : Mme CANTELLO Véronique

ORDRE DU JOUR : * Approbation CR du 17 novembre 2014
* TAP : validation 2^{ème} cycle
* PERSONNEL : création d'un poste service technique
* Indemnité au receveur municipal
* Renouvellement contrats assurances
* Proposition d'achat du préfabriqué
* Aménagement de la cure
* BUDGET: DM
* QUESTIONS DIVERSES

Ouverture de la séance à 20h40

Approbation du dernier compte rendu

Le compte rendu de la réunion du 17 novembre 2014 est adopté à l'unanimité

QUESTION SUPPLEMENTAIRE

Le Maire demande au Conseil Municipal de compléter l'ordre du jour de la réunion par la question suivante :

- BUDGET : décisions modificatives

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'ajout de ce point à l'ordre du jour.

BUDGET - DECISIONS MODIFICATIVES

Il est proposé de voter, sur le budget de l'exercice, les modifications suivantes :

crédits supplémentaires sur la section d'INVESTISSEMENT

COMPTES DEPENSES

CHAPITRE	COMPTE	NATURE	MONTANT
20	2031	FRAIS d'ETUDE	40 000.00
041	2151	RESEAUX VOIRIE INTEGRATION	306 200.00
		TOTAL	346 200.00

COMPTES RECETTES

CHAPITRE	COMPTE	NATURE	MONTANT
13	1323	SUBVENTION (Avenue Stade)	40 000.00
041	238	AVANCES et ACOMPTES	288 972.00
041	1325	SUBV. EQUIP. NON TRANSF. C.L.	5 390.00
041	1323	SUBV. EQUIP. NON TRANSF. DEPART.	11 838.00
		TOTAL	346 200.00

virement de crédits sur la section d'INVESTISSEMENT :

CREDITS à OUVRIR

CHAPITRE	COMPTE	NATURE	MONTANT
23	238	AVANCES et ACOMPTES	230 000.00
		TOTAL	230 000.00

CREDITS à REDUIRE

CHAPITRE	COMPTE	NATURE	MONTANT
23	2315	INSTALLATIONS MATERIELS	-190 000.00
23	2313	CONSTRUCTION	-25 000.00
20	202	Frais Etudes PLU	-15 000.00
		TOTAL	-230 000.00

TAP : Validation 2^{ème} cycle (du 5 janvier au 6 février 2015)

Mme POLAUD fait part du bilan des activités périscolaires du 1^{er} cycle assez positif et le coût des dépenses (coût intervenant moins participation familles) qui est de 304.85€.

Suite à quelques problèmes de discipline, il est envisagé de faire un règlement similaire à celui de la cantine. Pour le 2^{ème} cycle, soit du 5 janvier au 6 février les activités suivantes seront proposées aux enfants :

Aide aux devoirs : les 3 soirs quelle que soit la classe.

Lundi : CE1 : Arts Plastiques

CM1 : Tennis

CE2 : création d'instruments de musique andino-latins et initiation à la musique

Mardi : CP : Médiathèque

CM1 : Informatique

CM2 : Découverte de l'espagnol

Jedi : CM2 : Tennis de table

CE 2 : Sophrologie

CE 1 : Gymnastique sportive

CP : Jeux de société

L'inscription aux activités se fera en ligne avec le même logiciel que la cantine avant le vendredi 12 décembre et le règlement correspondant devra être déposé au secrétariat de mairie afin de valider l'inscription.

L'inscription engage l'enfant pour toutes les séances de la période concernée.

Il est précisé que pour bénéficier d'un financement de l'état, dans le cadre d'un PEDT, il faut remplir certaines conditions (les animateurs doivent posséder un diplôme...) Mme POLAUD informe qu'elle essaiera de monter un dossier en janvier.

PERSONNEL : recrutement

Jacques Bernard informe que pour pallier le départ à la retraite de Patrick VARLOUD, un recrutement a été effectué après appel à candidature.

Une vingtaine de candidats ont été reçus et après réflexion il a été décidé de recruter un jeune de 23 ans, habitant La Chapelle, dans le cadre d'un contrat aidé par l'Etat pour une période de 2 ans.

Le conseil municipal acte cette décision et autorise le Maire à signer les documents relatifs à cet embauche.

Indemnité de conseil au receveur municipal

Le Maire informe qu'à chaque changement de municipalité, il y a lieu de délibérer pour demander le concours au receveur municipal pour assurer les prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable et fixer son indemnité.

Il est proposé d'attribuer en totalité l'indemnité dont l'assiette sera calculée dans les conditions définies par arrêté interministériel, ainsi que l'indemnité de confection des documents budgétaires.

Le conseil Municipal approuve cette proposition.

Renouvellement des contrats d'assurances

Le Maire informe qu'une consultation avait été réalisée concernant le renouvellement des contrats d'assurances de la commune.

Il fait part au conseil des offres retenues pour les risques suivants :

Dommages aux biens et bris : SMACL (formule franchise 10% des sinistres pour un montant de prime de 2 908.12 €, TTC et option « tous risques sauf », montant de prime 210.82 €, TTC)

Flotte automobile et divers : BRETEUIL/LA PARISIENNE (formule tous accidents sans limitation d'âge et franchise, montant de prime de 1 025.31 €, TTC et auto mission, montant de prime 280 €, TTC)

Responsabilité civile : SMACL (solution de base franchise néant, montant de prime de 1 005.04 €, TTC).

Protection juridique : SARRE/CFDP (montant de prime de 530 € TTC)

Le Conseil Municipal approuve ces décisions et autorise le Maire à signer les contrats correspondants pour une durée de 4 ans.

PREFABRIQUE de l'école : proposition d'achat par le Conseil Général

Le Maire précise que le préfabriqué situé au groupe scolaire a été installé en septembre 2006. Depuis la fermeture d'une classe en 2011, le préfabriqué avait été remis à disposition du Conseil Général.

Il présente une demande du Conseil général qui propose à la Commune de le racheter au prix de 1 200€.

Après discussion il est décidé d'engager les démarches d'acquisition du préfabriqué qui est encore en bon état et qui rend service pour le rangement du matériel.

AMENAGEMENT de la CURE

Le Maire rappelle le projet d'aménagement d'une partie de la cure, actuellement utilisée pour du rangement, en locaux destinés en priorité à des professions médicales ou paramédicales. L'avant-projet sommaire présenté par l'architecte retenu, Mme Nathalie GALLIEN, a été chiffré à 155 601 € H.T., aménagements extérieurs compris.

Il demande au conseil de se prononcer sur la suite donnée à ce projet.

De la discussion, il ressort le souhait de repousser le projet d'aménagement de la cure.

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DES DELEGATIONS

Le Président rend compte des décisions prises par ses soins dans le cadre des délégations données :

- TRAVAUX « Petite école : installation d'une VMC simple flux pour la grande salle par l'entreprise St Clair Electricité de St Clair de la Tour pour un montant de 5 751.60 H.T.
- TRAVAUX « local technique » : réfection de l'installation électrique par l'entreprise St Clair Electricité de St Clair de la Tour pour 6 075.65 € H.T.
- Suite à consultation, 3 devis ont été fournis et le contrat de déneigement pour la saison 2014/2015 a été conclu avec la SAS GONIN TP de Saint Clair de la Tour pour un montant : astreinte 1 200 € – coût horaire 85€
- Acquisition de 2 radars pédagogiques mobiles à la société ICARE pour un montant H.T. de 3 845€
- Acquisition d'un panneau lumineux d'affichage double pour un montant de 16 945€ H.T. avec un contrat de maintenance offert pour la 1^{ère} année – Option alerte météo de 115.20€ TTC par an
- Acquisition d'un photocopieur avec logiciel Open Bee à la société KONICA MINOLTA pour un montant de 3 044€ H.T. et 1 239€ H.T.
- Signature d'une convention avec le SICTOM de la région de Morestel pour le prêt à usage d'un broyeur de type professionnel

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire informe que :

- il a été décidé d'acquérir un système de fermeture de portes au gymnase identique à celui de la commune de St Didier de la Tour. Ce fonctionnement paraît être le mieux adapté pour maîtriser les entrées dans le gymnase et la diffusion des clés.
Un devis a été demandé à la société Gérard et Peysson qui comprend un logiciel, un encodeur, un programmeur, des serrures, et des badges pour un montant de 3 806.38 € HT
- la cérémonie des vœux aura lieu le vendredi 9 Janvier à 19h au gymnase.

Hervé Guillaud en charge de l'animation informe

- que l'exposition qui a eu lieu à Rochetoirin sur le centenaire de la guerre de 14-18 s'est bien passée, à part quelques inconvénients sur la durée de l'exposition et l'absence des écoles de La Chapelle.
- Clarisse Polaud fait part des remarques émises lors de la réunion du 1^{er} trimestre école/ parents d'élèves. Les parents d'élèves souhaitent que le personnel accompagne les enfants lors des entrées et sorties de classes afin de les aider à traverser la RD16, et sur la mauvaise visibilité de la « rue des écoles »
- Gérard Bouvier précise que l'entreprise Gonin interviendra sous peu pour élaguer les arbres dans certains chemins communaux.
Il demande aux conseillers de réfléchir au nouveau nom à donner au chemin rural n° 7 dit « chemin au hameau du collombier ». Ce chemin est en cours d'aménagement et desservira un lotissement. Des noms sont déjà proposés comme « chemin de Bellevue », « chemin de la chartreuse », le débat est ouvert.
- Jacques Bernard informe que la déchetterie de St Jean de soudain propose des bacs de tri de plastique non rigide et qu'il va être proposé à la déchetterie de La Chapelle la récupération de vieux meubles qui seront retapés et mis en vente à bas prix.

Levée de séance à 22h45.

Membres présents	Fonction	Signatures
Jean GALLIEN	Maire	
Jacques BERNARD	1 ^{er} adjoint	
Nathalie PEUTIN	2 ^{ème} adjoint	
Gérard BOUVIER	3 ^{ème} adjoint	
Clarisse POLAUD	4 ^{ème} adjoint	
Hervé GUILLAUD	5 ^{ème} adjoint	
Odile RAVIER	Conseillère municipale	
Gilbert DAMEZIN	Conseiller Municipal	
Thérèse ARNAUD	Conseillère municipale	
Véronique BARROSO	Conseillère municipale	
Serge MEYRIEUX	Conseiller Municipal	
Elisabeth CAMOULES	Conseillère municipale	
Carole MILLET	Conseillère municipale	
Frédérique PEREZ	Conseillère municipale	
Fabrice GENTIL	Conseiller Municipal	
Patrice ORCEL	Conseiller Municipal	
Véronique CANTELLO	Conseillère municipale	